

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CEID 2025

MATHÉMATIQUES

GUIDE DE PASSATION

M

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
MODALITES PRATIQUES.....	5
1. Description de l'épreuve	5
2. Description des documents	5
3. Confidentialité.....	6
4. Passation de l'épreuve	7
4.1. Ouverture des paquets	7
4.2. Déroulement	7
4.3. Adaptations.....	8
4.4. Élèves primo-arrivants	9
5. Correction et encodage.....	10
6. Modalités de réussite.....	10
7. Retours qualitatifs sur l'épreuve.....	11
8. Contacts utiles	11

Introduction

Les épreuves externes intervenant dans la délivrance du CE1D portent sur la maîtrise des compétences décrites dans le référentiel *Socles de compétences*. Elles concernent quatre disciplines :

- la formation mathématique ;
- le français ;
- les sciences ;
- les langues modernes.

L'épreuve de mathématiques a lieu le **lundi 23 juin 2025**.

La mise en place des épreuves répond à la **nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base**. Elles ont donc lieu simultanément dans toutes les classes, selon des modalités communes à toutes les écoles. Les consignes, les modalités de passation et les critères de correction sont communs à tous les élèves. Le respect de ces conditions est placé sous la responsabilité de la direction¹, des enseignantes et des enseignants².

La participation aux épreuves externes communes en vue de la délivrance du CE1D concerne obligatoirement les élèves de 2^e année commune (2C) et de 2^e année supplémentaire (2S) de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Cette participation peut concerner tout élève de 2^e ou 3^e phase de l'enseignement spécialisé de forme 3, sur demande de l'autorité parentale et moyennant l'avis favorable du conseil de classe.

Ce **guide de passation** contient toutes les informations nécessaires à la préparation et au bon déroulement de la passation proprement dite de l'épreuve. Il doit être distribué aux enseignants concernés dès sa réception le **lundi 16 juin 2025** sur la plateforme sécurisée accessible à la direction. Comme tous les documents liés aux épreuves externes communes, ce guide est soumis à la confidentialité jusqu'à la fin de la passation de l'épreuve.

Les indications précises relatives à la correction des copies, à l'encodage et à la transmission des résultats font quant à elles partie du **guide de correction**, qui sera disponible sur la plateforme sécurisée accessible aux directions à l'issue de la passation de l'épreuve, à 12h00.

¹ Dans ce guide, « la direction » désigne également la personne mandatée par la direction dans le réseau organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement ou par le pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné par la Communauté française.

² Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail désigné par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et composé de :

M. Eric DEGALLAIX, inspecteur général du Service de l'Inspection de l'Enseignement du continuum pédagogique, président du groupe de travail ;

M. Laurent BECK, chargé de mission à la Direction des Standards éducatifs et des Evaluations ;

Mme Catherine COCHEZ, enseignante ;

Mme Linda DI MARTILE, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Fatima EL MOURABIT, inspectrice ;

M. Julien ESPOSITO, conseiller au soutien et à l'accompagnement ;

M. Dimitri FOUCART, enseignant ;

Mme Colette GENOT, inspectrice, vice-présidente du groupe de travail ;

Mme Fatima KARIM, inspectrice ;

M. Frédéric MASCETTI, inspecteur ;

M. Florent OFFERMAN, enseignant ;

M. Nicola PETOLILLO, conseiller au soutien et à l'accompagnement ;

M. Damien RAISON, enseignant.

Modalités de passation

1. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a lieu le **lundi 23 juin 2025**.

La durée de passation de l'épreuve a été fixée à **200 minutes** effectives.

Elle est, pour la première fois cette année, répartie en **trois blocs** :

- un **premier bloc**, d'une durée de **15 minutes** ;
- un **deuxième bloc**, d'une durée de **85 minutes** ;
- un **troisième bloc**, d'une durée de **100 minutes**.

Les deuxième et troisième blocs sont entrecoupés d'une pause.

L'épreuve comporte donc trois livrets, un par bloc.

Les élèves qui auraient terminé le premier livret endéans les 15 minutes prévues pourront passer directement au deuxième livret.

Le premier livret représente au maximum 15 % des points de l'épreuve et comporte uniquement des questions du domaine « Nombres ». L'utilisation de la calculatrice entraverait l'évaluation des compétences de calcul concernées (questions issues des lignes de compétences N1 – N2 – N31).

Cette épreuve évalue les quatre domaines repris dans le référentiel *Socles de compétences* : les nombres, les solides et figures, les grandeurs et le traitement de données.

2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS

Les documents de l'épreuve sont distribués aux écoles emballées dans des paquets scellés sous plastique.

Chaque paquet contient :

- **pour la version standard** :
 - 10 exemplaires du questionnaire *Livret 1* ;
 - 10 exemplaires du questionnaire *Livret 2* ;
 - 10 exemplaires du questionnaire *Livret 3* ;
- **pour les versions adaptées** :
 - pour la **V1 (Arial 20)**, 1 seul exemplaire des trois livrets ;
 - pour la **V2 (Arial 14)**, 5 exemplaires des trois livrets.

Une version adaptée V2 électronique est également téléchargeable le matin de l'épreuve sur la plateforme sécurisée accessible à la direction.

Le **guide de correction** de l'épreuve sera, quant à lui, disponible via la plateforme sécurisée accessible aux directions le 23 juin 2025 à 12h00.

3. CONFIDENTIALITE

Les épreuves externes certificatives et les documents qui les concernent sont **confidentiels**.

La direction prendra les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves avant le jour de la passation. Ainsi, les colis scellés contenant les paquets d'épreuves ne seront pas ouverts avant le jour de l'épreuve, 07h00 du matin.

Secret professionnel et confidentialité

Pour rappel, les membres du personnel de l'enseignement sont **soumis au secret professionnel** lorsqu'ils prennent connaissance d'informations qui ont un caractère secret, comme l'énoncé d'un examen avant sa passation, qui plus est lorsque l'examen est fourni dans un emballage scellé avec des instructions d'ouverture précises.

Toute divulgation du contenu des épreuves pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires, en respect des procédures prévues par les statuts et lois. Cette divulgation est également soumise aux peines prévues à l'article 458 du Code pénal.

Les membres du personnel qui ne sont pas enseignants (puériculteurs, agents de maîtrise, ouvriers, bénévoles...) sont soumis au même devoir de confidentialité quant au contenu des épreuves externes certificatives.

Bris des scellés

Toute personne, qu'elle soit membre du personnel de l'enseignement, élève, parent ou fournisseur, qui briserait les scellés ou l'emballage des paquets d'épreuves certificatives, est soumise aux peines prévues par l'article 460 du Code pénal.

En cas de problème

Si vous constatez le moindre problème de sécurité dans la procédure de distribution, de passation ou de correction, veuillez prévenir **immédiatement** l'Administration à l'adresse : evaluations.externes@cfwb.be.

L'Inspection mènera quotidiennement, jusqu'à la fin de la session, des missions de contrôle des conditions d'ouverture des paquets et de la régularité de la passation des épreuves.

4.PASSATION DE L'ÉPREUVE

4.1. Ouverture des paquets

Le **lundi 23 juin 2025**, au plus tôt à 07h00, la direction ouvre les paquets correspondant au jour de passation et télécharge les documents nécessaires sur EVAEXT. Elle répartit ensuite les documents entre les enseignants ou personnes responsables de la passation.

4.2. Déroulement

Le local de passation doit impérativement être neutre. La direction veillera à ce que les supports, affiches, panneaux, cartes susceptibles de fournir des informations ou d'aider les élèves à répondre aux questions de l'épreuve soient préalablement enlevés.

La surveillance de la passation est placée sous la responsabilité de la direction.

La **relance attentionnelle** est autorisée lors de la passation pour l'ensemble des élèves, avec ou sans besoins spécifiques.

Installation des élèves

Les élèves sont installés dans un local de passation adapté.

L'épreuve débute entre 08h15 et 08h45, selon les dispositions pratiques fixées par la direction. La durée de l'épreuve est fixée en **minutes effectives**, c'est-à-dire que l'épreuve débute uniquement quand les élèves sont face à leur premier livret.

Les élèves qui le souhaitent peuvent disposer d'un casque antibruit et de feutres fluorescents.

Distribution du *Livret 1*

L'enseignant distribue le **Livret 1**.

Les élèves n'auront à leur disposition que le matériel courant d'écriture.

La calculatrice **n'est autorisée pour aucun élève**.

Les feuilles de brouillon sont inutiles.

Démarrage du bloc 1

Le bloc 1 démarre pour une durée de **15 minutes effectives** (maximum) **sans utilisation de la calculatrice**.

Les élèves répondent aux questions dans le temps imparti. Si les élèves ont terminé endéans cette durée, le livret suivant peut être distribué.

Après 15 minutes effectives (maximum), l'enseignant récupère le **Livret 1**.

Attention : la lecture à voix haute ou toute reformulation des consignes, ainsi que la réponse aux questions posées par les élèves, ne sont pas autorisées.

Distribution du *Livret 2*

Après avoir récupéré le **Livret 1**, l'enseignant distribue le **Livret 2**.

Les élèves auront à leur disposition :

- le matériel courant d'écriture ;
- des crayons de couleur ;
- **une calculatrice** ;
- leurs outils de géométrie : latte, équerre, rapporteur, compas, ou le cas échéant (version V2 électronique) logiciel de géométrie.

Les feuilles de brouillon sont inutiles.

Démarrage du bloc 2

Le bloc 2 démarre pour une durée de **85 minutes** effectives.

L'enseignant invite les élèves à lire attentivement les consignes reprises au début du livret. Il précise bien que **la calculatrice est autorisée**.

Les élèves répondent aux questions dans le temps imparti.

Après 85 minutes effectives, l'enseignant récupère le **Livret 2**.

Attention : la lecture à voix haute ou toute reformulation des consignes, ainsi que la réponse aux questions posées par les élèves, ne sont pas autorisées.

Note pour la version électronique : pour les questions 28, 41 et 42, si des élèves utilisent un **logiciel de géométrie**, l'enseignant leur demande de tracer un segment de 1 cm de longueur à côté de leur construction.

Pause

Distribution du *Livret 3*

Après la pause, l'enseignant distribue le **Livret 3**.

Les élèves auront à leur disposition :

- le matériel courant d'écriture ;
- des crayons de couleur ;
- **une calculatrice** ;
- leurs outils de géométrie : latte, équerre, rapporteur, compas, ou le cas échéant (version V2 électronique) logiciel de géométrie.

Les feuilles de brouillon sont inutiles.

Démarrage du *Livret 3*

Le **Livret 3** démarre pour une durée de **100 minutes** effectives.

L'enseignant invite les élèves à lire attentivement les consignes reprises au début du livret. Il précise bien que **la calculatrice est autorisée**.

Les élèves répondent aux questions dans le temps imparti.

Après 100 minutes effectives, l'enseignant récupère le **Livret 3**.

Attention : la lecture à voix haute ou toute reformulation des consignes, ainsi que la réponse aux questions posées par les élèves, ne sont pas autorisées.

4.3. Adaptations

Les élèves qui présentent des **besoins spécifiques** doivent pouvoir bénéficier d'aménagements raisonnables lors des **épreuves externes** selon des modalités particulières.

Ces modalités particulières peuvent consister en :

- l'aménagement des conditions de passation ;
- une adaptation de la présentation de l'épreuve.

Ces aménagements et les conditions de leur mise en application sont détaillés dans la **circulaire d'organisation des épreuves externes** (circulaire [9440](#) du 19 février 2025).

Temps supplémentaire

En regard du caractère particulier des épreuves certificatives (longueur, stress, ...), du **temps supplémentaire** peut être accordé pour tous les élèves présentant des besoins spécifiques, même s'ils n'en ont pas bénéficié durant l'année. Il peut s'agir de temps *avant* ou *après* les épreuves, sans toutefois modifier l'heure d'ouverture des paquets (à partir de 7 h), ni entraver le temps nécessaire à la correction.

4.4. Élèves primo-arrivants

Lors de la passation de l'épreuve, l'élève primo-arrivant peut disposer des aménagements suivants :

- utilisation d'un dictionnaire français-langue maternelle ou d'un logiciel de traduction ne requérant pas de connexion internet ;
- temps supplémentaire.

5. CORRECTION ET ENCODAGE

Le respect des consignes et des modalités de correction est placé sous la responsabilité de chaque pouvoir organisateur, qui peut le déléguer à la direction de l'école.

Les consignes de correction de chaque épreuve sont précisées dans le **guide de correction**. Celui-ci sera disponible en téléchargement sur la plateforme sécurisée accessible à la direction **le lundi 23 juin 2025 à 12h00**. Il doit immédiatement être transmis **en intégralité** aux enseignants concernés.

Un **helpdesk** est organisé par l'Administration pour chaque discipline. L'horaire et le numéro d'appel se trouvent dans la section « Contacts utiles » de ce guide.

Le guide de correction contient également des instructions d'encodage des résultats. Cet encodage se fera au moyen de grilles, déjà complétées par des informations administratives concernant les élèves. Les instructions de récupération des grilles seront envoyées par e-mail aux directions à partir du mardi 17 juin 2025.

6. MODALITES DE REUSSITE

Le seuil de réussite est fixé à 50% pour chacune des épreuves externes.

En cas de réussite de la présente épreuve, le conseil de classe doit obligatoirement considérer que l'élève a atteint la maîtrise des *Socles de compétences* en mathématiques.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer en tout ou en partie aux épreuves externes communes certifie la maîtrise des compétences attendues pour autant que l'absence ou les absences soient justifiées. Le conseil de classe prend en compte les besoins spécifiques de l'élève comme expliqué ci-dessous.

Le conseil de classe fonde sa décision sur un dossier comportant :

- la copie des bulletins des deux ou trois années suivies au 1^{er} degré ;
- un rapport circonstancié du ou des enseignant(s) titulaire(s) de la ou des discipline(s) concernée(s) ;
- le cas échéant, le PIA de l'élève et les documents y afférents ;
- tout autre élément que le conseil de classe estime utile, comme le protocole d'aménagements raisonnables, le protocole d'intégration ou le PIA. Le cas échéant, l'enseignant concerné analyse l'épreuve et prend en compte les questions non réussies en raison du/des trouble(s). Les feuilles « Analyse » et « Bilan » des grilles d'encodage peuvent l'y aider. Lors des délibérations du conseil de classe, cette analyse est exploitée pour prendre la décision la plus appropriée pour chaque élève en situation d'échec.

Lorsqu'un élève fréquente l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement, ou subventionné par la Communauté française, depuis moins de deux années scolaires, la copie des bulletins d'une seule année scolaire peut suffire.

Le conseil de classe octroie le certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D) aux élèves jugés compétents dans toutes les disciplines de l'année. Ceci couvre aussi bien les épreuves externes communes (mathématiques, sciences, français, langues modernes) que les épreuves internes.

Remarque à propos des modalités de réussite des élèves primo-arrivants :

Les modalités spécifiques de certification des élèves primo-arrivants sont détaillées dans la circulaire [9440](#) du 19 février 2025.

7. RETOURS QUALITATIFS SUR L'ÉPREUVE

À l'issue de la session, des questionnaires en ligne seront mis à la disposition des directions et enseignants pour recueillir leurs avis et suggestions sur le contenu des épreuves et leur organisation. Un courriel sera envoyé sur la boîte mail administrative des écoles le **jeudi 26 juin 2025** à ce propos.

Ainsi, les données récoltées seront analysées par les services de l'Administration en vue de la conception et de l'organisation des épreuves 2025.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants de mathématiques pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://form.jotform.com/250283055095354>



Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document *Résultats 2025*. Le document *Résultats*, publié chaque année sur www.enseignement.be, présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et scores moyens globaux).

8. CONTACTS UTILES

Pour une question d'ordre général :

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02/690 81 91

ce1d@cfwb.be

Pour une question relative à la correction de l'épreuve :

La permanence de mathématiques est organisée au 02/690 84 80 :

- le lundi 23 juin 2025 de 13h à 16h ;
- le mardi 24 juin 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h ;
- le mercredi 25 juin 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Si la ligne du helpdesk est occupée ou indisponible, vous pouvez envoyer vos coordonnées, en précisant la discipline concernée, à l'adresse ce1d@cfwb.be afin d'être recontacté.

Pour une question relative à l'encodage des résultats :

Thierry LIBERT

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02/ 451 63 71

evaluations.externes@cfwb.be

Guy QUINTARD

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02/ 690 82 23

evaluations.externes@cfwb.be

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CEID 2025

MATHÉMATIQUES

GUIDE DE CORRECTION

M

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	3
MODALITES DE CORRECTION	5
1. Confidentialité	5
2. Compétences évaluées.....	6
3. Correction de l'épreuve	13
3.1. Tableau de correction pour les épreuves adaptées	13
3.2. Correctif de l'épreuve	14
4. Encodage des résultats.....	28
5. Transmission des résultats.....	28
6. Modalités de réussite	29
7. Retours qualitatifs sur l'épreuve	29
8. Contacts utiles	30

Introduction

Les épreuves externes intervenant dans la délivrance du CE1D portent sur la maîtrise des compétences décrites dans le référentiel *Socles de compétences*. Elles concernent quatre disciplines :

- la formation mathématique ;
- le français ;
- les sciences ;
- les langues modernes.

L'épreuve de mathématiques a lieu le **lundi 23 juin 2025**.

La mise en place des épreuves répond à la **nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base**. Elles ont donc lieu simultanément dans toutes les classes, selon des modalités communes à toutes les écoles. Les consignes, les modalités de passation et les critères de correction sont communs à tous les élèves. Le respect de ces conditions est placé sous la responsabilité de la direction¹, des enseignantes et des enseignants².

La participation aux épreuves externes communes en vue de la délivrance du CE1D concerne obligatoirement les élèves de 2^e année commune (2C) et de 2^e année supplémentaire (2S) de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Cette participation peut concerner tout élève de 2^e ou 3^e phase de l'enseignement spécialisé de forme 3, sur demande de l'autorité parentale et moyennant l'avis favorable du conseil de classe.

Ce **guide de correction** contient toutes les informations nécessaires à la correction des copies, à l'encodage et à la transmission des résultats obtenus par les élèves. Il doit être distribué aux enseignants concernés dès sa réception le **lundi 23 juin 2025 à 12h00**. Les consignes relatives à la préparation et au bon déroulement de la passation proprement dite font quant à elles partie du **guide de passation**, diffusé le lundi 16 juin 2025.

Un **helpdesk** est organisé par l'Administration pour chaque discipline. L'horaire et le numéro d'appel se trouvent dans la section « Contacts utiles » de ce guide.

¹ Dans ce guide, « la direction » désigne également la personne mandatée par la direction dans le réseau organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement, ou par le pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné par la Communauté française.

² Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail désigné par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et composé de :

M. Eric DEGALLAIX, inspecteur général du Service de l'Inspection de l'Enseignement du continuum pédagogique, président du groupe de travail ;

M. Laurent BECK, chargé de mission à la Direction des Standards éducatifs et des Evaluations ;

Mme Catherine COCHEZ, enseignante ;

Mme Linda DI MARTILE, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Fatima EL MOURABIT, inspectrice ;

M. Julien ESPOSITO, conseiller au soutien et à l'accompagnement ;

M. Dimitri FOUCART, enseignant ;

Mme Colette GENOT, inspectrice, vice-présidente du groupe de travail ;

Mme Fatima KARIM, inspectrice ;

M. Frédéric MASCETTI, inspecteur;

M. Florent OFFERMAN, enseignant ;

M. Nicola PETOLILLO, conseiller au soutien et à l'accompagnement ;

M. Damien RAISON, enseignant.

Modalités de correction

1. CONFIDENTIALITE

Les épreuves externes certificatives et les documents qui les concernent sont **confidentiels**.

La direction prendra les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves avant le jour de la passation. Ainsi, les colis scellés contenant les paquets d'épreuves ne seront pas ouverts avant le jour de l'épreuve, 07h00 du matin.

Secret professionnel et confidentialité

Pour rappel, les membres du personnel de l'enseignement sont **soumis au secret professionnel** lorsqu'ils prennent connaissance d'informations qui ont un caractère secret, comme l'énoncé d'un examen avant sa passation, qui plus est lorsque l'examen est fourni dans un emballage scellé avec des instructions d'ouverture précises.

Toute divulgation du contenu des épreuves pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires, en respect des procédures prévues par les statuts et lois. Cette divulgation est également soumise aux peines prévues à l'article 458 du Code pénal.

Les membres du personnel qui ne sont pas enseignants (puériculteurs, agents de maîtrise, ouvriers, bénévoles, ...) sont soumis au même devoir de confidentialité quant au contenu des épreuves externes certificatives.

Bris des scellés

Toute personne, qu'elle soit membre du personnel de l'enseignement, élève, parent ou fournisseur, qui briserait les scellés ou l'emballage des paquets d'épreuves certificatives, est soumise aux peines prévues par l'article 460 du Code pénal.

Transmission des résultats

Les résultats obtenus aux épreuves certificatives externes communes ne peuvent permettre aucun classement des élèves ou des écoles. Il est interdit d'en faire état, notamment à des fins de publicité ou de concurrence entre écoles. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal s'applique.

En cas de problème

Si vous constatez le moindre problème de sécurité dans la procédure de distribution, de passation ou de correction, veuillez prévenir **immédiatement** l'Administration à l'adresse : evaluations.externes@cfwb.be.

L'Inspection mènera quotidiennement, jusqu'à la fin de la session, des missions de contrôle des conditions d'ouverture des paquets et de la régularité de la passation des épreuves.

2.COMPETENCES EVALUEES

Domaines	N°	Titres des Socles, n° des compétences Les n° en gras font référence aux compétences à certifier à la fin de la 3 ^e étape		Items				Points
				Ressources	Problèmes		Justification Argumentation	
					Tâches simples	Tâches complexes		
Les nombres 53 40,8%	N1	Compter, dénombrer, classer 1, 2, 3		[1] [2]	[23]			9
	N2	Organiser les nombres par familles 4, 5, 6, 7						
	N3	Calculer 17, 18, 20, 25	Opérations (priorités et propriétés) et valeurs numériques 8, 9, 10, 11, 12, 13N, 14, 15, 16, 19N, 24	[3] [4] [5] [17a]	[18]		[16] [17b]	19
			Expressions et calculs littéraux 13L, 19L, 21, 22	[35] [36] [37]				12
		Équations 23	[24a,24b,24c]		[25a,25b]		13	
Les solides et figures 39 30%	FS1	Repérer 27		[6]	[7]			6
	FS2	Reconnaitre, comparer, construire, exprimer	Reconnaissance et tracé de figures simples 30F, 31F, 32	[40] [41]	[42]			7
			Propriétés des figures et des angles 33, 34	[21] [22a,22c]			[22b]	5
			Solides 30S, 31S, 35, 36, 37					
	FS3	Dégager des régularités, des propriétés, argumenter 43	Transformations du plan 38, 40, 42	[8] [28] [29] [30a]			[30b]	9
			Description d'étapes de construction 39					
Angles, distances et droites remarquables 41			[20]	[19]	[11a,11b]	[12]	12	
Les grandeurs 18 13,8%	G1	Comparer, mesurer 44, 45, 46, 50, 51	Périmètre, aire et volume 47	[13]	[14] [15]			7
			Angles 48					
	G2	Opérer, fractionner	Fractions 52, 53, 54, 55f					
			Proportionnalité 55p, 56, 57, 58, 59	[31]	[34]	[33a,33b]	[32]	11
Le traitement de données 20 – 15,4%	T	Lire, interpréter et représenter un graphique ou un tableau, représenter des données 60, 61, 62, 63		[9] [10a] [26a,26c] [38b] [39]	[26b] [38a]		[10b] [27]	20
		Déterminer une moyenne arithmétique, un effectif, une fréquence (%), ... 60, 64, 65						
		Total		76 (58,5%)	26 (20%)	15 (11,5%)	13 (10%)	130

Domaines	N°	Titres des Socles, n° des compétences Les n° en gras font référence aux compétences à certifier à la fin de la 3 ^e étape		Points par item				Points	
				Ressources	Problèmes		Justification Argumentation		
					Tâches simples	Tâches complexes			
Les nombres 53 40,8%	N1	Compter, dénombrer, classer 1, 2, 3		[2] [3]	[4]			9	
	N2	Organiser les nombres par familles 4, 5, 6, 7							
	N3	Calculer 17, 18, 20, 25	Opérations (priorités et propriétés) et valeurs numériques 8, 9, 10, 11, 12, 13N, 14, 15, 16, 19N, 24	[4] [4] [3] [1]	[4]		[2] [1]	19	
			Expressions et calculs littéraux 13L, 19L, 21, 22	[6] [2] [4]					12
Équations 23			[3,3,3]		[2,2]			13	
Les Solides et figures 39 30%	FS1	Repérer 27		[4]	[2]			6	
	FS2	Reconnaitre, comparer, construire, exprimer	Reconnaissance et tracé de figures simples 30F, 31F, 32	[2] [2]	[3]			7	
			Propriétés des figures et des angles 33, 34	[2] [1,1]			[1]	5	
			Solides 30S, 31S, 35, 36, 37						
	FS3	Dégager régularités, propriétés, argumenter 43	des des	Transformations du plan 38, 40, 42	[2] [2] [2] [2]			[1]	9
				Description d'étapes de construction 39					
Angles, distances et droites remarquables 41				[2]	[2]	[4,2]	[2]	12	
Les grandeurs 18 13,8%	G1	Comparer, mesurer 44, 45, 46, 50, 51	Périmètre, aire et volume 47	[2]	[3] [2]			7	
			Angles 48						
			Fractions 52, 53, 54, 55f						
	G2	Opérer, fractionner	Proportionnalité 55p, 56, 57, 58, 59	[2]	[2]	[2,3]	[2]	11	
Le traitement de données 20 – 15,4%	T	Lire, interpréter et représenter un graphique ou un tableau, représenter des données 60, 61, 62, 63		[3] [2] [2,1] [1] [3]	[2] [2]		[2] [2]	20	
		Déterminer une moyenne arithmétique, un effectif, une fréquence (%), 60, 64, 65							
Total				76 (58,5%)	26 (20%)	15 (11,5%)	13 (10%)	130	

EXPLICATIF

- Les « regroupements fonctionnels » n'ont aucune vocation programmatique ou planificatrice.
- Le découpage en deux titres du domaine *Traitement de données* est induit par le commentaire 3.4. page 31 du document *Socles de compétences*.
- Les numéros correspondent à l'ordre rédactionnel des compétences listées dans la partie *MATHÉMATIQUES* du document *Socles de compétences* (voir pages suivantes).
- Les numéros en italique se réfèrent à des compétences qui doivent être entretenues en 3e étape de la scolarité obligatoire, les numéros en gras se réfèrent à des compétences qui doivent être certifiées à cette même étape.
- Les compétences numérotées 26, 28, 29 et 49 ne sont pas reprises car elles ne concernent plus la 3e étape *des Socles de compétences*.
- Pour des raisons pragmatiques, les compétences 13 et 19 sont scindées en 13N et 19N (pour numérique) et 13L et 19L (pour littéral). Pour cette même raison, les compétences 30 et 31 sont scindées en 30F et 31F (pour figure) et 30S et 31S (pour solide). Enfin la compétence 55 relative aux pourcentages a été ventilée en 55f (lorsque le pourcentage est lié à un calcul fractionnaire) et 55p (lorsque le pourcentage est lié à un calcul de proportion).
- Les rubriques N3, FS3, G1 comprennent les numéros des compétences qui ne peuvent être que difficilement évaluées pour elles-mêmes, mais facilement (et couramment) imbriquées dans les compétences dont les numéros sont indiqués à droite en regard.

2.1. Les nombres

2.1.1. Compter, dénombrer, classer

	Troisième étape		
Dénombrer.	C	Par un calcul et le cas échéant par une formule.	1
Dire, lire et écrire des nombres dans la numération décimale de position en comprenant son principe.	E		2
Classer (situer, ordonner, comparer).	C	Des entiers, des décimaux et des fractions munis d'un signe	3

2.1.2. Organiser les nombres par familles

	Troisième étape		
Décomposer et recomposer.	E		4
Décomposer des nombres en facteurs premiers.	C		5
Créer des familles de nombres à partir d'une propriété donnée (pair, impair, multiple de, diviseur de ...).	E		6
Relever des régularités dans des suites de nombres.	C		7

2.1.3. Calculer

	Troisième étape		
Identifier et effectuer des opérations dans des situations variées.	C	Avec des entiers, des décimaux et des fractions munis d'un signe. Y compris l'élevation à la puissance.	8
Estimer, avant d'opérer, l'ordre de grandeur d'un résultat.	E		9
Construire des tables d'addition et de multiplication, en comprenant leur structure, et les restituer de mémoire.	E		10
Utiliser la soustraction comme la réciproque de l'addition et la division comme la réciproque de la multiplication.	E		11
Dans un calcul, utiliser les décompositions appropriées des nombres.	E		12
Utiliser des propriétés des opérations.	C	Pour justifier une méthode de calcul.	13
Choisir et utiliser avec pertinence le calcul mental, le calcul écrit ou la calculatrice en fonction de la situation.	E		14
Effectuer un calcul comportant plusieurs opérations à l'aide de la calculatrice.	C		15
Vérifier le résultat d'une opération.	E		16
Utiliser l'égalité en terme de résultat et en terme d'équivalence.	C		17
Écrire des nombres sous une forme adaptée (entière, décimale ou fractionnaire) en vue de les comparer, de les organiser ou de les utiliser.	E		18
Respecter les priorités des opérations.	C		19

Utiliser les conventions d'écriture mathématique.	C	20
Transformer des expressions littérales, en respectant la relation d'égalité et en ayant en vue une forme plus commode.	C	21
Construire des expressions littérales où les lettres ont le statut de variables ou d'inconnues.	C	22
Résoudre et vérifier une équation du premier degré à une inconnue issue d'un problème simple.	C	23
Calculer les valeurs numériques d'une expression littérale.	C	24
Utiliser, dans leur contexte, les termes usuels et les notations propres aux nombres et aux opérations.	C	25

2.2. Les solides et figures

2.2.1. Repérer

		Troisième étape
Se situer et situer des objets.		26
Associer un point à ses coordonnées dans un repère (droite, repère cartésien).	C	27
Se déplacer en suivant des consignes orales.		28
Représenter, sur un plan, le déplacement correspondant à des consignes données.		29

2.2.2. Reconnaître, comparer, construire, exprimer

		Troisième étape
Reconnaître, comparer des solides et des figures, les différencier et les classer.	C	Sur base des éléments de symétrie pour les figures et sur base de leurs éléments caractéristiques pour les solides. 30
Construire des figures et des solides simples avec du matériel varié.	E	31
Tracer des figures simples.	C	En lien avec les propriétés des figures et des instruments y compris le rapporteur. 32
Connaître et énoncer les propriétés de côtés et d'angles utiles dans les constructions de quadrilatères et de triangles.	E	33
Connaître et énoncer les propriétés des diagonales d'un quadrilatère.	C	34
Associer un solide à sa représentation dans le plan et réciproquement (vues coordonnées, perspective cavalière, développement).	C	35
Construire un parallélépipède en perspective cavalière.	C	36
Dans une représentation plane d'un objet de l'espace, repérer les éléments en vraie grandeur.	C	37

2.2.3. Dégager des régularités, des propriétés, argumenter

	Troisième étape		
Dans un contexte de pliage, de découpage, de pavage et de reproduction de dessins, relever la présence de régularités.	C	Reconnaitre et caractériser une translation, une symétrie axiale et une rotation.	38
Décrire les différentes étapes d'une construction en s'appuyant sur des propriétés de figures, de transformations.	C		39
Reconnaitre et construire des agrandissements et des réductions de figures.	C	En s'appuyant sur les propriétés de proportionnalité et de parallélisme.	40
Relever des régularités dans des familles de figures planes et en tirer des propriétés relatives aux angles, aux distances et aux droites remarquables.	C		41
Décrire l'effet d'une transformation sur les coordonnées d'une figure.	C		42
Comprendre et utiliser, dans leur contexte, les termes usuels propres à la géométrie.	C	Pour énoncer et argumenter.	43

2.3. Les grandeurs

2.3.1. Comparer, mesurer

	Troisième étape		
Comparer des grandeurs de même nature et concevoir la grandeur comme une propriété de l'objet, la reconnaître et la nommer.	E		44
Effectuer le mesurage en utilisant des étalons familiers et conventionnels et en exprimer le résultat. (Longueurs, capacités, masses, aires, volumes, durées, coût).	E		45
Faire des estimations en utilisant des étalons familiers et conventionnels.	E		46
Construire et utiliser des démarches pour calculer des périmètres, des aires et des volumes.	E		47
Mesurer des angles.	C		48
Se situer et situer des événements dans le temps.	E		49
Connaitre le sens des préfixes déca. , déci. , hecto. , kilo. , centi. , milli.	E		50
Établir des relations dans un système pour donner du sens à la lecture et à l'écriture d'une mesure.	E		51

2.3.2. Opérer, fractionner

	Troisième étape	
Fractionner des objets en vue de les comparer.	E	52
Composer deux fractionnements d'un objet réel ou représenté en se limitant à des fractions dont le numérateur est un (par exemple, prendre le tiers du quart d'un objet).	C	53
Additionner et soustraire deux grandeurs fractionnées.	E	54
Calculer des pourcentages.	E	55
Résoudre des problèmes simples de proportionnalité directe.	E	56
Dans une situation de proportionnalité directe, compléter, construire, exploiter un tableau qui met en relation deux grandeurs.	C	57
Reconnaître un tableau de proportionnalité directe parmi d'autres.	C	58
Déterminer le rapport entre deux grandeurs, passer d'un rapport au rapport inverse.	C	59

3.4. Le traitement de données

	Troisième étape	
Organiser selon un critère.	E	60
Lire un graphique, un tableau, un diagramme.	E	61
Interpréter un tableau de nombres, un graphique, un diagramme.	C	62
Représenter des données, par un graphique, un diagramme.	C	63
Déterminer un effectif, un mode, une fréquence, la moyenne arithmétique, l'étendue d'un ensemble de données discrètes.	C	64
Dans une situation simple et concrète (tirage de cartes, jets de dés...) estimer la fréquence d'un événement sous forme d'un rapport.	C	65

3. CORRECTION DE L'ÉPREUVE

3.1. Tableau de correction pour les épreuves adaptées

Dans les épreuves adaptées, les carrés visant à indiquer le score pour chaque item ont été volontairement supprimés afin de limiter les éléments visuels inutiles pour les élèves.

Vous trouverez ci-dessous un tableau d'encodage reprenant chaque item pour faciliter votre travail. Ce tableau, qui peut être photocopié pour chaque élève concerné, pourra, une fois complété, être recopié dans la grille d'encodage transmise par votre direction.

Épreuves adaptées

À photocopier pour tous les élèves concernés

NOM :	PRÉNOM :	CLASSE :
-------	----------	----------

LIVRET 1		
Item	Pondération	Note
1	2	
2	3	
3	4	
4	4	
5	3	
LIVRET 2		
6	4	
7	2	
8	2	
9	3	
10a	2	
10b	2	
11a	4	
11b	2	
12	2	
13	2	
14	3	
15	2	
16	2	
17a	1	
17b	1	
18	4	
19	2	
20	2	
21	2	
22a	1	
22b	1	
22c	1	

LIVRET 3		
Item	Pondération	Note
23	4	
24a	3	
24b	3	
24c	3	
25a	2	
25b	2	
26a	1	
26b	2	
26c	2	
27	2	
28	2	
29	2	
30a	2	
30b	1	
31	2	
32	2	
33a	2	
33b	3	
34	2	
35	6	
36	2	
37	4	
38a	2	
38b	1	
39	3	
40	2	
41	2	
42	3	
Total	/130	

3.2. Correctif de l'épreuve

Les grilles de correction ci-dessous reprennent les critères vous permettant d'attribuer une note à chaque élève, pour chacun des items composant l'épreuve de mathématiques.

Pour faciliter l'encodage des résultats, si l'élève n'a pas pu présenter/était absent de façon justifiée pour une partie des items, mettez un « A » (ou un « a ») dans le livret à la place de la cote pour les items concernés.

Lorsque l'élève utilise une autre méthode ou une démarche équivalente à celle proposée dans le solutionnaire, le professeur adaptera sa correction en ayant la possibilité d'octroyer des crédits partiels.

Dans les exercices nécessitant une construction, on s'attachera davantage à la maîtrise du concept plutôt qu'à la précision de la construction.

Dans une expression algébrique, l'ordre des termes n'a pas d'importance.

Livret 1			
Question	Item	Réponses attendues	Points
1	1	<ul style="list-style-type: none"> $5 < \frac{16}{3} < 6$ ou $\frac{15}{3} < \frac{16}{3} < \frac{18}{3}$ (1 pt) $-3 < -2,1 < -2$ (1 pt) 	0-1-2
2	2	<ul style="list-style-type: none"> $>$ (1 pt) $=$ (1 pt) $>$ (1 pt) 	0-1-2-3
3	3	<ul style="list-style-type: none"> -11 (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> L'élève respecte les priorités des opérations et il écrit « $-1 - 10$ » comme calcul intermédiaire, mais sa réponse est incorrecte. (1 pt) L'élève respecte les priorités des opérations mais commet une seule erreur de calcul et sa réponse est en cohérence avec son erreur. (1 pt) <i>Exemple d'erreur où 1 point est accordé</i> $(-3 + 2)^3 - 10 = 1 - 10 = -9$ L'élève ne respecte pas les priorités des opérations (0 pt) <i>Exemples d'erreur où 0 point est accordé</i> $(-3 + 2)^3 - 10 = (-27 + 8) - 10 = -19 - 10 = -29$ 51 (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> L'élève respecte les priorités des opérations et il écrit « $49 + 2$ » comme calcul intermédiaire, mais sa réponse est incorrecte. (1 pt) L'élève respecte les priorités des opérations mais commet une seule erreur de calcul et sa réponse est en cohérence avec son erreur. (1 pt) <i>Exemple d'erreur où 1 point est accordé</i> $14 : 2 \cdot 7 + 2 = 7 \cdot 7 + 2 = 42 + 2 = 44$ L'élève ne respecte pas les priorités des opérations (0 pt) <i>Exemple d'erreur où 0 point est accordé</i> $14 : 2 \cdot 7 + 2 = 14 : 14 + 2 = 1 + 2 = 3$ <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élève qui commet plus d'une erreur de calcul n'obtient pas de point. ➤ L'élève qui obtient la réponse correcte mais qui écrit des fausses égalités, obtient 1 point sur 2. 	0-1-2-3-4

Livret 1

Question	Item	Réponses attendues	Points															
4	4	<ul style="list-style-type: none"> • $\frac{23}{12}$ (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élève réduit correctement au même dénominateur et il écrit « $\frac{16}{12} + \frac{12}{12} - \frac{5}{12}$ » (ou toute autre expression équivalente) comme calcul intermédiaire mais sa réponse est incorrecte. (1 pt) ○ L'élève commet une seule erreur de calcul (un numérateur erroné) dans la réduction au même dénominateur et sa réponse est en cohérence avec son erreur. (1 pt) ○ La fraction finale est correcte mais n'est pas sous forme irréductible. (1 pt) • 2 (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ La simplification est correcte mais la réponse finale est incorrecte. (1 pt) <i>Exemple d'erreur finale où 1 point est accordé : -2</i> ○ L'élève commet une seule erreur de calcul dans la simplification et sa réponse est en cohérence avec son erreur. (1 pt) 	0-1-2-3-4															
5	5	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">$-\frac{25}{5} =$</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; border-radius: 50%;">-5</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">5</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">$\frac{-25}{-5}$</td> <td style="padding-left: 10px;">(1 pt)</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">$-6^2 =$</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">36</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; border-radius: 50%;">-36</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">-12</td> <td style="padding-left: 10px;">(1 pt)</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">$\frac{2^7}{2^3} =$</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">2^{10}</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">2^{21}</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; border-radius: 50%;">2^4</td> <td style="padding-left: 10px;">(1 pt)</td> </tr> </table>	$-\frac{25}{5} =$	-5	5	$\frac{-25}{-5}$	(1 pt)	$-6^2 =$	36	-36	-12	(1 pt)	$\frac{2^7}{2^3} =$	2^{10}	2^{21}	2^4	(1 pt)	0-1-2-3
$-\frac{25}{5} =$	-5	5	$\frac{-25}{-5}$	(1 pt)														
$-6^2 =$	36	-36	-12	(1 pt)														
$\frac{2^7}{2^3} =$	2^{10}	2^{21}	2^4	(1 pt)														

Livret 2

Question	Item	Réponses attendues	Points
6	6	<ul style="list-style-type: none"> • $(-1; 0)$ (1 pt) • Le point N est correctement placé en $(3; 3)$. (1 pt) • -5 (1 pt) • $(-8; 5)$ (1 pt) 	0-1-2-3-4
7	7	<ul style="list-style-type: none"> • Le point P est correctement placé. (1 pt) • L'axe vertical est correctement construit (droite et sens). (1 pt) <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On ne pénalise pas l'élève qui ne nomme pas l'axe. ➤ On s'attache davantage à la maîtrise du concept plutôt qu'à la précision de la construction. 	0-1-2
8	8	<ul style="list-style-type: none"> • $(-5; -3)$ (1 pt) • $(56; 100)$ (1 pt) 	0-1-2
9	9	<ul style="list-style-type: none"> • Effectifs : 5 et 10 (1 pt) • Fréquence : 15 et 25 (1 pt) • Informaticien ou I (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Si, pour le mode, l'élève indique l'effectif ou la fréquence au lieu de la modalité, il n'obtient pas le point. 	0-1-2-3
10	10a	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de Matéo (1 pt) • 3 et 7 (ou 7/10) (1 pt) 	0-1-2
	10b	<ul style="list-style-type: none"> • La justification est cohérente, complète et correctement exprimée. (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ La justification est cohérente, mais incomplète ou mal exprimée. (1 pt) <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La justification peut se baser sur les moyennes, les écarts ou les résultats globaux. ➤ Si l'élève utilise les résultats globaux, il doit aussi effectuer un lien avec les moyennes. 	0-1-2

Livret 2

Question	Item	Réponses attendues	Points
		<p><i>Exemples de justification à 2 points</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyenne (de l'équipe) de Julie : 7/10 et moyenne (de l'équipe) de Matéo : 7,2/10 ▪ Comparaison des écarts : pour l'équipe de Matéo : $+3 + 2 - 3 - 1 = 1$ ▪ Total de l'équipe de Julie : 35, total de l'équipe de Matéo : 36. Si l'équipe de Matéo a un total plus élevé, sa moyenne sur 10 l'est aussi. ▪ ... <p><i>Exemples de justification à 1 point</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Total de l'équipe de Julie : 35, total de l'équipe de Matéo : 36. ▪ Moyenne (de l'équipe) de Julie : $\frac{5+6+7+9+8}{5}$, Moyenne (de l'équipe) de Matéo : $\frac{8+8+7+6+7}{5}$ mais erreur de calcul à l'une des deux moyennes. ▪ Une seule des deux moyennes sur 10 est correcte : moyenne de l'équipe de Julie : 7/10 et moyenne de l'équipe de Matéo : 7,3/10. ▪ ... 	
11	11a	<p>Démarche</p> <p>Exemple de démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève utilise de manière explicite ou implicite : <ul style="list-style-type: none"> ○ la propriété des angles à la base d'un triangle isocèle pour déterminer \widehat{AEC} ou \widehat{AED}. (1 pt) ○ la propriété de la somme des amplitudes des angles d'un triangle pour déterminer \widehat{CAE}. (1 pt) ○ la propriété des angles supplémentaires pour déterminer \widehat{EAD}. (1 pt) ○ la somme des amplitudes des angles \widehat{AEC} et \widehat{AED} (\widehat{DCE} et \widehat{CDE}). (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute démarche équivalente, quel que soit le nombre d'étapes (par exemple, en utilisant les propriétés des diagonales d'un rectangle).</p> <p>Remarque</p> <p>➤ Les points sont également accordés si la démarche est illustrée par des indications portées sur la figure.</p>	0-1-2-3-4
	11b	<p>Justesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • $\widehat{AED} = 70^\circ$ ou $\widehat{CDE} = 70^\circ$ (1 pt) • $\widehat{CED} = 90^\circ$ (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute formulation équivalente (exemples : angle droit, le triangle est rectangle...)</p>	0-1-2

Livret 2

Question	Item	Réponses attendues	Points
12	12	<ul style="list-style-type: none"> • Les deux angles sont opposés par le sommet. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute justification équivalente</p> <ul style="list-style-type: none"> • La somme des amplitudes des angles d'un triangle vaut 180°. (1 pt) <p>OU</p> <p>La somme des amplitudes des angles aigus d'un triangle rectangle vaut 90°. (1 pt)</p> <p>OU</p> <p>Toute justification équivalente</p> <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élève peut énoncer mathématiquement que la somme des amplitudes des angles d'un triangle vaut 180°. ➤ L'élève peut énoncer mathématiquement que la somme des amplitudes des angles aigus d'un triangle rectangle vaut 90°. 	0-1-2
13	13	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} proposition : 12,3 m³ (1 pt) • 2^e proposition : est doublé (1 pt) 	0-1-2
14	14	<p>Exemple de cotation par soustraction d'aires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire du grand rectangle : $10 \cdot 8 = 80$ (1 pt) • Aire de la partie blanche : $6 \cdot 3 + \frac{4 \cdot 6}{2} = 18 + 12 = 30$ (1 pt) • Aire de la partie colorée : $80 - 30 = 50$ (1 pt) <p>OU</p> <p>Exemple de cotation par « découpage » de la zone grisée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire des deux rectangles : $2 \cdot (2 \cdot 8) = 32$ (1 pt) • Aire des deux trapèzes : $2 \cdot \frac{(1+5) \cdot 3}{2} = 18$ (1 pt) • Aire de la partie colorée : $32 + 18 = 50$ (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute résolution équivalente</p> <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Si différentes étapes sont regroupées, alors les points sont cumulés. ➤ L'élève n'est pénalisé qu'à l'étape concernée. ➤ Les points sont également accordés si la résolution est illustrée par des indications portées sur la figure. ➤ On ne pénalise pas l'élève qui indique une unité de mesure. 	0-1-2-3

Livret 2

Question	Item	Réponses attendues	Points
15	15	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève détermine une valeur de superficie comprise dans l'intervalle [900 ; 1000] (km²) ou un nombre de carrés de 100 (ou 100 km²) compris dans l'intervalle [9 ; 10]. (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élève indique un nombre de carrés compris dans l'intervalle [9 ; 10]. (1 pt) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élève annote le schéma en assemblant (coloriant, hachurant, numérotant...) toutes les parties compatibles. (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Si l'élève indique uniquement « moins de 1000 (km²) » ou « plus de 900 (km²) », il n'obtient pas de point. <p><i>Exemples de réponse à 2 points :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 950 (km²) ▪ La superficie est estimée entre 900 (km²) et 1000 (km²) ▪ 9,25 carrés de 100 km² ▪ Un peu moins de 1000 (km²) (ou un peu plus de 900 (km²)) ▪ Un peu plus de 9 carrés de 100 km² (ou un peu moins de 10 carrés de 100 km²) ▪ ... <p><i>Exemples de réponse à 1 point :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 9,5 carrés ▪ entre 9 et 10 carrés ▪ Un peu plus de 9 carrés ▪ Un peu moins de 10 carrés ▪ ... 	0-1-2
16	16	<ul style="list-style-type: none"> • Exemple de cotation d'une résolution par valeur numérique $(2 + 4)^2 = (3 \cdot 2 + 8) \cdot 2 + (2 + 2) \cdot 2$ (1 pt) $36 = 36$ (1 pt) <p>OU Toute résolution équivalente</p> <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute erreur ne sera sanctionnée qu'à l'étape concernée. ➤ Si différentes étapes sont regroupées, alors les points sont cumulés. ➤ Les points sont également accordés si la démarche est illustrée par des indications portées sur la figure. 	0-1-2
17	17a	<ul style="list-style-type: none"> • Etape n°3 (1 pt) 	0-1
	17b	<ul style="list-style-type: none"> • La justification est cohérente, complète et correctement exprimée. (1 pt) <p><i>Exemples de réponse à 1 point :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ car il aurait dû effectuer la multiplication avant l'addition ▪ car il n'a pas respecté les priorités des opérations ▪ car il a effectué l'addition avant la multiplication ▪ car il aurait dû calculer en priorité $6 \cdot 14$ ▪ car $8 + 6 \cdot 14 = 8 + 84$ ▪ ... 	0-1

Livret 2

Question	Item	Réponses attendues	Points																		
18	18	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève détermine que Noé et son papa <ul style="list-style-type: none"> ○ paient, ensemble, 23,80 € pour une séance. (1 pt) ○ sont allés 9 fois au cinéma. (1 pt) ○ auraient pu prendre 2 pass chacun. (1 pt) ○ auraient payé 200 € avec les pass. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute résolution équivalente</p> <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Si l'élève indique qu'ils auraient payé 180 € avec les pass (2 adultes et 2 enfants), il obtient 3 points. ➤ Toute erreur n'est pénalisée qu'à l'étape concernée. ➤ Si différentes étapes sont regroupées, alors les points sont cumulés. 	0-1-2-3-4																		
19	19	<ul style="list-style-type: none"> • C (1 pt) • B et K (1 pt) 	0-1-2																		
20	20	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève entoure uniquement 6 – 5 – 10 et 4 – 5 – 6. (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élève entoure 6 – 5 – 10 (ou 4 – 5 – 6) et se trompe pour l'autre trio. (1 pt) ○ L'élève entoure un seul trio 6 – 5 – 10 (ou 4 – 5 – 6). (1 pt) ○ L'élève entoure 6 – 5 – 10 et 4 – 5 – 6 mais aussi un troisième trio. (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans tous les autres cas, l'élève n'obtient aucun point. 	0-1-2																		
21	21	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>\hat{A}</th> <th>\hat{B}</th> <th>\hat{C}</th> <th>Nature du triangle ABC</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Triangle 1</td> <td>55°</td> <td>55°</td> <td>70°</td> <td>Triangle isocèle en C</td> <td>(1 pt)</td> </tr> <tr> <td>Triangle 2</td> <td>90°</td> <td>30°</td> <td>60°</td> <td>Triangle rectangle en A</td> <td>(1 pt)</td> </tr> </tbody> </table>		$ \hat{A} $	$ \hat{B} $	$ \hat{C} $	Nature du triangle ABC		Triangle 1	55°	55°	70°	Triangle isocèle en C	(1 pt)	Triangle 2	90°	30°	60°	Triangle rectangle en A	(1 pt)	0-1-2
	$ \hat{A} $	$ \hat{B} $	$ \hat{C} $	Nature du triangle ABC																	
Triangle 1	55°	55°	70°	Triangle isocèle en C	(1 pt)																
Triangle 2	90°	30°	60°	Triangle rectangle en A	(1 pt)																
	22a	<ul style="list-style-type: none"> • 5 (1 pt) 	0-1																		
22	22b	<ul style="list-style-type: none"> • Les diagonales d'un rectangle se coupent en leur milieu. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute justification équivalente</p>	0-1																		
	22c	<ul style="list-style-type: none"> • Isocèle (1 pt) 	0-1																		

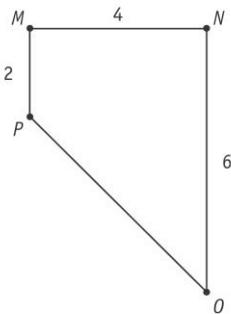
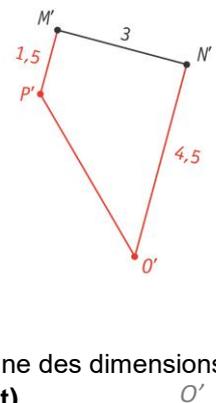
Livret 3

Question	Item	Réponses attendues	Points
23	23	<ul style="list-style-type: none"> • 26 (ou 26 cm) (1 pt) • 66 (1 pt) • 10 (1 pt) • $4n + 2$ ou toute autre expression équivalente même non réduite (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élève qui ne complète pas le tableau ou s'y est trompé n'est pas pénalisé. 	0-1-2-3-4
	24a	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche et réponse correcte : $x = \frac{5}{3}$ (3 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ La démarche est correcte mais une seule erreur de calcul numérique ou absence de réponse finale (2 pts) ○ La démarche est correcte, mais la réponse n'est pas écrite sous forme irréductible. (2 pts) ○ Une erreur de démarche* mais cohérence ailleurs et présence d'une réponse finale (1 pt) ○ La démarche est correcte (avec au moins une application correcte d'une propriété des équations) mais non terminée. (1 pt) ○ Seule la réponse correcte est indiquée. (1 pt) <p>*Erreur de démarche : application erronée des propriétés de l'égalité ou des règles de calcul algébrique</p> <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le point est accordé si la solution est correcte, sans tenir compte de sa forme ($\ll \frac{5}{3} \gg$; $\ll x = \frac{5}{3} \gg$; $\ll S = \left\{ \frac{5}{3} \right\} \gg$...) 	0-1-2-3
24	24b	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche et réponse correcte : $x = \frac{-4}{3}$ ou $-\frac{4}{3}$ (3 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ La démarche est correcte mais une seule erreur de calcul numérique ou absence de réponse finale (2 pts) ○ La démarche est correcte, mais la réponse n'est pas écrite sous forme irréductible. (2 pts) ○ Une erreur de démarche* mais cohérence ailleurs et présence d'une réponse finale (1 pt) ○ La démarche est correcte (avec au moins une application correcte d'une propriété des équations) mais non terminée. (1 pt) ○ Seule la réponse correcte est indiquée. (1 pt) <p>*Erreur de démarche : application erronée des propriétés de l'égalité ou des règles de calcul algébrique</p> <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le point est accordé si la solution est correcte, sans tenir compte de sa forme ($\ll \frac{-4}{3} \gg$; $\ll x = \frac{-4}{3} \gg$; $\ll S = \left\{ \frac{-4}{3} \right\} \gg$...). 	0-1-2-3

Livret 3

Question	Item	Réponses attendues	Points
	24c	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche et réponse correcte : $x = 2$ (3 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ La démarche est correcte mais une seule erreur de calcul numérique ou absence de réponse finale (2 pts) ○ La démarche est correcte, mais la réponse n'est pas écrite sous forme irréductible. (2 pts) ○ Une erreur de démarche* mais cohérence ailleurs et présence d'une réponse finale (1 pt) ○ La démarche est correcte (avec au moins une application correcte d'une propriété des équations) mais non terminée. (1 pt) ○ Seule la réponse correcte est indiquée. (1 pt) <p>*Erreur de démarche : application erronée des propriétés de l'égalité ou des règles de calcul algébrique</p> <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le point est accordé si la solution est correcte, sans tenir compte de sa forme (« 2 » ; « $x = 2$ » ; « $S = \{2\}$ » ...). 	0-1-2-3
25	25a	<p>Démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par équation, par méthode numérique... (2 pts) <p>Exemple de cotation d'une résolution par équation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève égalise les deux programmes. (1 pt) ▪ L'élève utilise la solution de l'équation pour rechercher le résultat obtenu. (1 pt) <p>Exemple de cotation d'une résolution par méthode numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève recherche : <ul style="list-style-type: none"> - un (des) multiple(s) de 8 et ajoute 7 ; - un (des) multiple(s) de 6 et ajoute 13. (1 pt) ▪ L'élève recherche un résultat commun. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute démarche équivalente</p>	0-1-2
	25b	<p>Justesse des calculs</p> <p>Exemple de cotation d'une résolution par équation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résolution correcte et complète (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élève résout correctement l'équation et trouve 3 comme nombre de départ. (1 pt) ○ L'élève trouve 31 comme résultat affiché sur la calculatrice. (1 pt) <p>Exemple de cotation d'une résolution par méthode numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève indique $3 \cdot 8 + 7$ (ou $24 + 7$) et $3 \cdot 6 + 13$ (ou $18 + 13$). (1 pt) • L'élève trouve 31 comme résultat commun. (1 pt) <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute erreur ne sera sanctionnée qu'à l'étape concernée. ➤ Si différentes étapes sont regroupées, alors les points sont cumulés. 	0-1-2

Livret 3

Question	Item	Réponses attendues	Points
26	26a	<ul style="list-style-type: none"> 52 (1 pt) 	0-1
	26b	<ul style="list-style-type: none"> Le bâtonnet des filles est correct : 5 (1 pt) Le bâtonnet des garçons est correct : 17 (1 pt) <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Si l'élève commet une erreur dans le calcul du nombre de filles (item 26a), il obtient un point par bâtonnet en cohérence avec son erreur. ➤ On ne pénalise pas l'élève qui travaille à main levée ou qui utilise d'autres couleurs. ➤ On s'attachera davantage à la maîtrise du concept plutôt qu'à la précision de la construction. 	0-1-2
	26c	<ul style="list-style-type: none"> 13 (1 pt) 35 (1 pt) 	0-1-2
27	27	<ul style="list-style-type: none"> La justification est cohérente, complète et correctement exprimée. (2 pts) ○ La justification est cohérente, mais incomplète ou mal exprimée. (1 pt) <p><i>Exemples de justification à 2 points</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ $21 + 28 + 25 + 36 + 34 = 144$ et $144 : 4 = 36$ (ou $144 : 36 = 4$) ▪ $\frac{1}{4}$ de 144 = 36 ▪ $\frac{4}{36} = \frac{1}{9}$ ▪ $\frac{144}{21+28+25+34} = 3$ donc la 4^e voiture sera noire. ▪ Si on partage les blanches dans chacune des couleurs pour arriver à 36, on tombe sur 4 couleurs de 36 donc 1 voiture sur 4 est noire. ▪ ... <p><i>Exemple de justification à 1 point</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ $21 + 28 + 25 + 36 + 34 = 144$ ▪ ... 	0-1-2
28	28	<ul style="list-style-type: none"> Un trapèze rectangle image répondant aux conditions données est construit. (2 pts) <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un trapèze rectangle est construit, mais l'une des dimensions des côtés perpendiculaires à $[M'N']$ est erronée. (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On ne pénalise pas l'élève qui ne nomme pas ou nomme mal les deux autres sommets de la figure. 	0-1-2

Livret 3

Question	Item	Réponses attendues	Points								
29	29	<ul style="list-style-type: none"> Le point A est correctement construit et nommé. (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> L'élève a déterminé l'axe de la symétrie qui applique P sur P'. (1 pt) L'élève a déterminé un axe de symétrie erroné, mais il a construit A comme antécédent de A' par rapport à cet axe. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute construction équivalente</p>	0-1-2								
30	30a	<ul style="list-style-type: none"> $EF = 20 : 8 = 2,5$ (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> $EF = 2,5$ sans calcul (1 pt) Calcul correct mais réponse erronée (1 pt) <p>Remarque</p> <p>➤ Les points sont également accordés si la démarche est illustrée par des indications portées sur la figure.</p>	0-1-2								
	30b	<ul style="list-style-type: none"> L'élève justifie par la conservation des distances (ou des longueurs de segments) ou la conservation de l'aire des figures. (1 pt) <p><i>Exemples de justification à 1 point :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Toute symétrie orthogonale conserve les distances. Toute isométrie conserve les aires. Les longueurs des segments sont conservées. La conservation des aires. ... 	0-1								
31	31	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>x</th> <th>y</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center"><u>3</u></td> <td align="center">-15</td> </tr> <tr> <td align="center">-4</td> <td align="center">20</td> </tr> <tr> <td align="center">10</td> <td align="center"><u>-50</u></td> </tr> </tbody> </table> <p align="right">(1 pt)</p> <p align="right">(1 pt)</p>	x	y	<u>3</u>	-15	-4	20	10	<u>-50</u>	0-1-2
x	y										
<u>3</u>	-15										
-4	20										
10	<u>-50</u>										
32	32	<ul style="list-style-type: none"> La justification est cohérente, complète et correctement exprimée. (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> La justification est cohérente, mais incomplète ou mal exprimée. (1 pt) <p><i>Exemples de justification à 2 points</i></p> <ul style="list-style-type: none"> $\frac{5}{4} = \frac{15}{12} = \frac{25}{20}$ (ou $\frac{4}{5} = \frac{12}{15} = \frac{20}{25}$) Le coefficient $\frac{5}{4}$ est identique pour les trois lignes du tableau. Le coefficient de proportionnalité est $\frac{5}{4}$. <div style="text-align: center;"> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>x</th> <th>y</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">4</td> <td align="center">5</td> </tr> <tr> <td align="center">12</td> <td align="center">15</td> </tr> <tr> <td align="center">20</td> <td align="center">25</td> </tr> </tbody> </table> </div>	x	y	4	5	12	15	20	25	0-1-2
x	y										
4	5										
12	15										
20	25										

Livret 3

Question	Item	Réponses attendues	Points
		<p><i>Exemples de justification à 1 point</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ $\frac{5}{4}$ ▪ <i>Le coefficient $\frac{5}{4}$ est identique pour deux lignes du tableau.</i> ▪ <i>Le coefficient de proportionnalité est $\frac{4}{5}$.</i> <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élève peut justifier en utilisant des nombres décimaux. 	
33	33a	<p>Démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève recherche le pourcentage correspondant à 16 candidats. (1 pt) • L'élève propose un calcul ou un raisonnement (règle de 3, schéma...) pour trouver le nombre total de candidats. (1 pt) <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élève qui associe les 16 candidats aux 36 % des candidats qui se sont trompés n'obtient pas le premier point de démarche. ➤ Les étapes peuvent être implicites. 	0-1-2
	33b	<p>Justesse des calculs</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève indique que 64 % des candidats correspondent à 16 et que le nombre total de candidats est de 25. (3 pts) <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élève indique que 64 % des candidats correspondent à 16 et que 9 candidats se sont trompés. (2 pts) ○ L'élève indique que 64 % des candidats correspondent à 16. (1 pt) ○ L'élève indique que 9 candidats se sont trompés. (1 pt) ○ L'élève indique uniquement que le nombre de candidats à cette question est de 25. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute résolution équivalente</p> <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les fausses égalités ne sont pas pénalisées. ➤ Les étapes peuvent être implicites. ➤ Si différentes étapes sont regroupées, alors les points sont cumulés. 	0-1-2-3

Livret 3

Question	Item	Réponses attendues	Points																								
34	34	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de kWh nécessaire pour 25 km : $\frac{12}{4} = 3$ (1 pt) • Prix de la recharge en euros : $\frac{20}{20} = 1$ (1 pt) <p>OU</p> <div style="text-align: center;"> $:4 \left(\begin{array}{l} 100 \text{ km} \longrightarrow 12 \text{ kWh} \\ 25 \text{ km} \longrightarrow 3 \text{ kWh} \end{array} \right) :4 \quad (1 \text{ pt})$ $:20 \left(\begin{array}{l} 60 \text{ kWh} \longrightarrow 20 \text{ €} \\ 3 \text{ kWh} \longrightarrow 1 \text{ €} \end{array} \right) :20 \quad (1 \text{ pt})$ </div> <p>OU</p> <p>Toute résolution équivalente</p> <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élève n'est pénalisé qu'à l'étape concernée. ➤ L'élève qui écrit 3 kWh et 1 € sans aucun calcul obtient un seul point. 	0-1-2																								
35	35	<ul style="list-style-type: none"> • $-7b$ (1 pt) • $24xy$ (1 pt) • $6a + 3a^2$ (1 pt) • $-10x + 15$ (1 pt) • $12ab - 8a + 3b - 2$ (1 pt) • $3x - 7y - 1$ (1 pt) 	0-1-2-3-4-5-6																								
36	36	<ul style="list-style-type: none"> • $25c^2 + 9b^2 + 30bc$ (1 pt) • $a^2 - 4b^2$ (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On ne pénalisera pas l'élève qui utilise la double distributivité. 	0-1-2																								
37	37	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">$(5a^3)^2 =$</td> <td style="width: 15%;">$5a^5$</td> <td style="width: 15%;">$10a^6$</td> <td style="width: 15%;">$25a^5$</td> <td style="width: 15%;">$25a^6$</td> <td style="width: 20%;">(1pt)</td> </tr> <tr> <td>$5a^3 \cdot 5a^2 =$</td> <td>$10a^5$</td> <td>$10a^6$</td> <td>$25a^5$</td> <td>$25a^6$</td> <td>(1pt)</td> </tr> <tr> <td>$(5a \cdot a)^3 =$</td> <td>$5a^5$</td> <td>$15a^6$</td> <td>$125a^5$</td> <td>$125a^6$</td> <td>(1pt)</td> </tr> <tr> <td>$\frac{25a^7}{5a^2} =$</td> <td>$5a^5$</td> <td>$5a^9$</td> <td>$20a^5$</td> <td>$20a^9$</td> <td>(1pt)</td> </tr> </table>	$(5a^3)^2 =$	$5a^5$	$10a^6$	$25a^5$	$25a^6$	(1pt)	$5a^3 \cdot 5a^2 =$	$10a^5$	$10a^6$	$25a^5$	$25a^6$	(1pt)	$(5a \cdot a)^3 =$	$5a^5$	$15a^6$	$125a^5$	$125a^6$	(1pt)	$\frac{25a^7}{5a^2} =$	$5a^5$	$5a^9$	$20a^5$	$20a^9$	(1pt)	0-1-2-3-4
$(5a^3)^2 =$	$5a^5$	$10a^6$	$25a^5$	$25a^6$	(1pt)																						
$5a^3 \cdot 5a^2 =$	$10a^5$	$10a^6$	$25a^5$	$25a^6$	(1pt)																						
$(5a \cdot a)^3 =$	$5a^5$	$15a^6$	$125a^5$	$125a^6$	(1pt)																						
$\frac{25a^7}{5a^2} =$	$5a^5$	$5a^9$	$20a^5$	$20a^9$	(1pt)																						

Livret 3

Question	Item	Réponses attendues	Points
38	38a	<ul style="list-style-type: none"> • Points marqués par Sacha à chaque match : $\frac{12+21+8+15}{4} = 14$ (2 pts) <p>OU</p> <p>Toute résolution équivalente</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 14 sans calcul (1 pt) ○ Calcul correct $\frac{12+21+8+15}{4}$ mais réponse incorrecte (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les points sont également accordés si les réponses sont indiquées dans le tableau. 	0-1-2
	38b	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e match (1 pt) 	0-1
39	39	<ul style="list-style-type: none"> • 1000 (1 pt) • 300 (1 pt) • 10 % (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les points sont également accordés si les réponses sont indiquées sur le diagramme. 	0-1-2-3
40	40	<ul style="list-style-type: none"> • La bissectrice de l'angle \hat{E} est correctement construite. (1 pt) • La hauteur relative au côté $[BC]$ est correctement construite. (1 pt) <p>Remarque</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On ne pénalise pas l'élève qui ne code pas la figure. 	0-1-2
41	41	<ul style="list-style-type: none"> • Le trapèze isocèle est correctement construit. (2 pts) ○ L'élève a construit un trapèze isocèle dont deux angles mesurent 50° mais dont une des dimensions des côtés n'est pas respectée (côtés obliques de 2 cm ou grande base de 6 cm). (1 pt) 	0-1-2
42	42	<ul style="list-style-type: none"> • Le parallélogramme $ABCD$ est correctement construit et nommé. (3 pts) ○ Le parallélogramme est correctement construit mais n'est pas nommé ou est mal nommé. (2 pts) ○ Un parallélogramme dont le point C est aligné avec les points A et O mais où O n'est pas le milieu du segment $[AC]$ est construit et correctement nommé. (2 pts) ○ Un parallélogramme dont le point C est aligné avec les points A et O mais où O n'est pas le milieu du segment $[AC]$ est construit mais n'est pas nommé ou est mal nommé. (1 pt) ○ Le symétrique de A par la symétrie centrale de centre O est correctement construit et nommé C (que l'élève arrête sa construction ou la poursuive de manière erronée). (1 pt) 	0-1-2-3

4. ENCODAGE DES RESULTATS

L'encodage des résultats se fait au moyen de grilles au format .xlsx (Excel). Vous devez utiliser **un fichier par classe** (et par discipline).

Informations pré-encodées

Afin d'alléger la tâche d'encodage, les grilles comportent déjà les noms et prénoms des élèves par classe et par discipline, en plus du code FASE de l'école et de l'implantation. Il ne reste plus qu'à indiquer, pour chaque élève, la cote obtenue pour chaque item. **Il est toujours possible d'ajouter un ou plusieurs élèves manuellement à la suite de la liste.**

Vous devez remplir les différents champs manuellement si l'Administration n'a pas reçu, en mars 2025, la liste des élèves répartis par classe.

Instructions

Un mode d'emploi détaillé du fichier d'encodage figure à l'onglet « Instructions » de la grille.

Le **fichier d'encodage** permet :

- l'**encodage** des résultats de vos élèves à cette épreuve ;
- la création automatique de **bilans individuels imprimables**, pour vous aider lors des conseils de classe ;
- l'**analyse des résultats** par élève et par compétence, ainsi qu'une vision des résultats de la classe pour vous permettre de mieux évaluer celle-ci.

5. TRANSMISSION DES RESULTATS

Chaque enseignant remet les grilles d'encodage remplies avec les résultats de ses élèves à la direction de son école.

La direction transmet les résultats à l'Administration pour le **1^{er} juillet 2025** au plus tard, en déposant les grilles remplies dans l'application Platra. Le mode d'emploi de Platra est disponible sur la page d'accueil de l'application.

6. MODALITES DE REUSSITE

Le seuil de réussite est fixé à 50% pour chacune des épreuves externes.

En cas de réussite de la présente épreuve, le conseil de classe doit obligatoirement considérer que l'élève a atteint la maîtrise des *Socles de compétences* en mathématiques.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer en tout ou en partie aux épreuves externes communes certifie la maîtrise des compétences attendues pour autant que l'absence ou les absences soient justifiées. Le conseil de classe prend en compte les besoins spécifiques de l'élève comme expliqué ci-dessous.

Le conseil de classe fonde sa décision sur un dossier comportant :

- la copie des bulletins des deux ou trois années suivies au 1^{er} degré ;
- un rapport circonstancié du ou des enseignant(s) titulaire(s) de la ou des discipline(s) concernée(s) ;
- le cas échéant, le PIA de l'élève et les documents y afférents ;
- tout autre élément que le conseil de classe estime utile, comme le protocole d'aménagements raisonnables, le protocole d'intégration ou le PIA. Le cas échéant, l'enseignant concerné analyse l'épreuve et prend en compte les questions non réussies en raison du/des trouble(s). Les feuilles « Analyse » et « Bilan » des grilles d'encodage peuvent l'y aider. Lors des délibérations du conseil de classe, cette analyse est exploitée pour prendre la décision la plus appropriée pour chaque élève en situation d'échec.

Lorsqu'un élève fréquente l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement, ou subventionné par la Communauté française, depuis moins de deux années scolaires, la copie des bulletins d'une seule année scolaire peut suffire.

Le conseil de classe octroie le certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D) aux élèves jugés compétents dans toutes les disciplines de l'année. Ceci couvre aussi bien les épreuves externes communes (mathématiques, sciences, français, langues modernes) que les épreuves internes.

Remarque à propos des modalités de réussite des élèves primo-arrivants

Les modalités spécifiques de certification des élèves primo-arrivants sont détaillées dans la circulaire [9440](#) du 19 février 2025.

7. RETOURS QUALITATIFS SUR L'EPREUVE

À l'issue de la session, des questionnaires en ligne seront mis à la disposition des directions et enseignants pour recueillir leurs avis et suggestions sur le contenu des épreuves et leur organisation. Un courriel sera envoyé sur la boîte mail administrative des écoles le **jeudi 26 juin 2025** à ce propos. Ainsi, les données récoltées seront analysées par les services de l'Administration en vue de la conception et de l'organisation des épreuves 2026.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants de mathématiques pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://form.jotform.com/250283055095354>



Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document *Résultats 2025*. Le document *Résultats*, publié chaque année sur www.enseignement.be, présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et scores moyens globaux)

8.CONTACTS UTILES

Pour une question d'ordre général :

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02/690 81 91

ce1d@cfwb.be

Pour une question relative à la correction de l'épreuve :

La permanence de mathématiques est organisée au 02/690 84 80 :

- le lundi 23 juin 2025 de 13h à 16h ;
- le mardi 24 juin 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h ;
- le mercredi 25 juin 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Si la ligne du helpdesk est occupée ou indisponible, vous pouvez envoyer vos coordonnées, en précisant la discipline concernée, à l'adresse ce1d@cfwb.be afin d'être recontacté.

Pour une question relative à l'encodage des résultats :

Thierry LIBERT

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02/ 451 63 71

evaluations.externes@cfwb.be

Guy QUINTARD

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02/ 690 82 23

evaluations.externes@cfwb.be